

Comment obtenir votre carte GENERATION #HDF ?
Rendez-vous sur www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 25 juin 2018

Assurez-vous d'avoir une adresse mail valide avant d'effectuer votre demande

Vous n'avez pas encore de carte GENERATION #HDF ?

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
 - Ma carte Génération #HDF
 - Je n'ai pas de carte génération #HDF- Demander ma carte Génération #HDF
- ◆ Complétez les informations concernant votre identité
- ◆ Renseignez le mot de passe de votre choix
- ◆ Validez votre demande
- ◆ Vous recevez votre identifiant et confirmation de votre mot de passe par email
- ◆ Reconnectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURSUS OU JE SUIS DÉJÀ INSCRIT À GÉNÉRATION #HDF

Vous pouvez créer votre compte en cliquant sur le bouton "Mon espace personnel" ou en cliquant sur le bouton "Demander ma carte Génération #HDF".

N° dossier
OU N° carte
Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié

Besoin d'aide ?

0 800 026 080 Service client
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
ou de samedi de 10h00 à 18h00 Espace bénéficiaire

- ◆ Poursuivez votre inscription
- ◆ Confirmez votre demande en cliquant sur « Valider et envoyer ma demande »

Votre carte GENERATION #HDF vous sera adressée à votre domicile après validation de votre inscription par votre établissement scolaire.

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du 1^{er} juillet 2018 au 30 avril 2019

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0800 026 080
ou adressez-nous un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

**Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer
votre demande ?**

Rendez-vous auprès :

- D'un point d'information jeunesse du CRIJ (retrouvez la liste sur la page d'accueil d'inscription)
- ou d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur www.hautsdefrance/les-antennes-regionales)

Où utiliser ma carte GENERATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires
sur votre espace personnel, dans la rubrique
« Les Partenaires » ou sur le site generation.hautsdefrance.fr

**Vous avez déjà une carte GENERATION #HDF
 Vos droits seront actualisés par votre établissement à compter du 22 mai 2018
 pour l'année scolaire 2018-2019.**

Le porte-monnaie manuels et équipements est valable du 1er juillet 2018 au 30 avril 2019

Vous souhaitez accéder à votre espace personnel ?

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
 - Ma carte Génération #HDF
 - J'ai déjà une carte génération #HDF

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURSUS OU JE SUIS DÉJÀ INSCRIT À GENERATION #HDF

RENTREZ-VOUS Afin d'accéder à votre espace personnel, merci de vous identifier à l'aide de votre code bénéficiaire (ou numéro de carte) et de votre mot de passe

N° dossier
OU N° carte

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié

Besoin d'aide ?

0 800 026 080 Service à appel gratuit

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
ou téléchargez le manuel d'emploi de l'espace bénéficiaire

- Identifiez-vous à l'aide de votre n° de dossier ou n° de carte ainsi que de votre mot de passe

J'ai perdu mon mot de passe ?

Signalez-le sur « Mot de Passe Oublié » en bas de la page d'accueil
Un nouveau mot de passe vous sera adressé par e-mail dans les meilleurs délais

Où utiliser ma carte GENERATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel, dans la rubrique « Les Partenaires » ou sur le site generation.hautsdefrance.fr

Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0800 026 080 ou adressez-nous un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Attention !

Avant toute demande de refabrication, assurez-vous que vos droits 2018-2019 ont bien été actualisés par votre établissement. Dans le cas contraire, votre demande de renouvellement de carte ne pourra être prise en compte.

Déclarer une carte perdue/volée ou détériorée ?

Le bénéficiaire doit déclarer celle-ci depuis son espace personnel via la rubrique « Ma messagerie » - « Déclarer la perte ou le vol de ma carte »- ou contacter le 0800 026 080. Toute demande de refabrication de carte détériorée, perdue ou volée, engendre une participation de 5 € qui sera automatiquement débitée sur le solde restant sur votre carte génération. Si toutefois, la carte présente un solde nul, les 5 € seront débités sur le prochain rechargement de carte.

Cette opposition générera un blocage irréversible de la carte

Signaler une carte défectueuse ?

Les cartes défectueuses doivent être adressées, en vue de leur renouvellement, par courrier au Conseil régional Hauts-de-France – Carte GENERATION #HDF – 151 avenue du Président Hoover—59555 LILLE CEDEX.